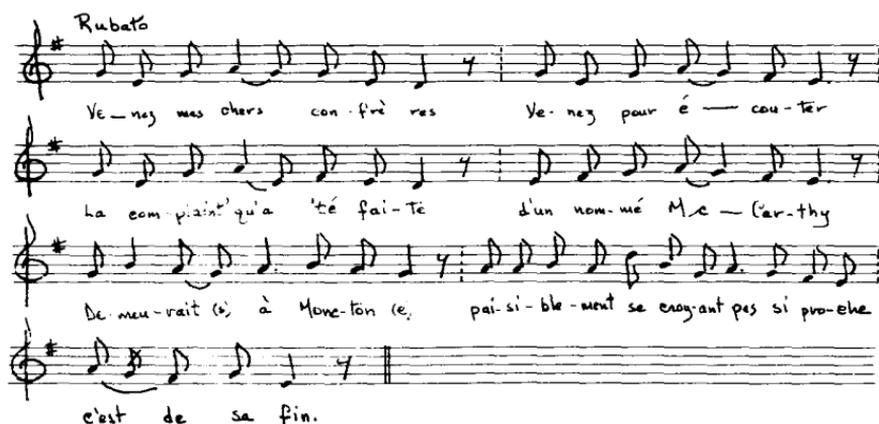


LE MEURTRE DE TIMOTHY MCCARTHY: UNE COMPLAINTE ACADIENNE

GEORGES ARSENAULT

Rubato



Ve- nez mes chers con- frè- res Ve- nez pour é- cou- ter
La com- plain- t' qu'a 'té fai- té d'un nom- mé Mc- Car- thy
De- meur- ait (s) à Mon- ton (e) pai- si- ble- ment se croy- ant pas si pro- che
c'est de sa fin.

Version esthétique

Venez mes chers confrères, venez pour écouter
Une chanson bien faite d'un nommé McCarthy.
Demeurait à Moncton, paisiblement,
Se croyant pas si proche c'est de sa fin.

Ce fut le douze octobre, il prit la voie ferrée
Pour s'en aller sur l'île, un cheval s'acheter.
Passant par Shédiac, sur son chemin,
Se croyant pas si proche, c'est de sa fin.

S'en va chez les Weldon, c'était pour s'informer
Si le bateau du soir pourrait le traverser.
Le vent était contraire, a fallu retarder,
C'est ça qui nous fait voir sa destinée.

S'en va chez les Osborne pour voir tous ses amis.
Quand il fut dans l'auberge, se crut dans son logis.
"Quelle cruelle assurance ce fut pour moi,
Il a fallu descendre jusqu'au trépas!"

La vieille dit à Harry: "Il a beaucoup d'argent,
Comment pourrions-nous faire pour mettre la main dedans?
Donnons-lui une poudre bien apprêtée,
Ça fera notre affaire bien assurée."

La vieille va dans l'auberge pour vider les flacons.
Elle lui présente un verre, un p'tit peu de poison.
"Un verre de cette sorte lui suffira
Et l'argent de sa bourse nous restera."

Quand il eut bu ce verre, s'attoque sur le comptoué,
Le son de ses paroles était entrecoupé.
Il appela sa femme et ses enfants
Et aussi bien un prêtre, assurément.

La vieille dit à Harry: "De quoi en ferons-nous?
Si nous le laissons vivre il nous déclairera tous.
Tiens, prends cette hache et ne crains pas,
Un seul coup de hachette le finira."

Le premier coup qu'il frappe, tomba sur le plancher,
Le sang par les oreilles, de la bouche et du nez.
Grand Dieu! quel spectacle, c'est effrayant!
C'est de voir cet homme baigner dans son sang.

La Parker le regarde, le regarde en tremblant.
La vieille s'avance, elle lui ôte son argent.
"Tiens, voilà ta part et ne crains pas.
— Gardez tous vos trésors, je n'en veux pas."

Harry fut qu'ri' la Bible, la Parker fit jurer
De ne jamais rien dire où a été McCarthy.
Un câble et une roche le retiendra,
Au fond de la rivière y restera.

Vous autres mes chers confrères qui voulez voyager,
N'allez pas à l'auberge où a été McCarthy.
L'argent de votre bourse ne montrez pas,
Votre vie qu'est si chère y passera.

La chanson de composition locale constitue un champ d'étude qui a été peu exploité par les folkloristes canadiens-français. De fait, rien n'a encore été publié qui puisse se comparer, par exemple, à l'excellent ouvrage de G. Malcolm Laws intitulé *Native American Balladry*¹ dont la première édition date de 1950, ou encore aux publications d'Edward Ives sur les auteurs populaires et leurs chansons². Pourtant, la matière ne manque pas chez-nous.

Mon intérêt pour les chansons de composition locale remonte au début de mes enquêtes folkloriques. Parmi les premières chansons que j'enregistrai en 1971, quelques-unes étaient des plaintes locales. Je fus impressionné d'une part par leur longueur, mais surtout par l'importance que mes informateurs leur donnaient. A partir de ce moment, mon intérêt pour ce genre de chansons a été en grandissant. Je prépare présentement une thèse de maîtrise sur cette catégorie de chansons. Il s'agit précisément d'une étude descriptive, historique et comparée des plaintes composées par les Acadiens de l'Île-du-Prince-Edouard.

¹Rev. ed., Philadelphia, American Folklore Society, 1964.

²Larry Gorman: *The Man Who Made the Songs* (Bloomington: Indiana Univ. Press, 1964); Lawrence Doyle: *The Farmer-Poet of Prince Edward Island. A Study in Local Songmaking* (Orono: Univ. of Maine Press, 1971).

Avant d'entrer dans le sujet de mon exposé, il serait à propos que je fasse quelques brèves observations sur les chansons acadiennes de composition locale. Celles-ci sont relativement nombreuses. Marius Barbeau écrit en 1937 que le répertoire acadien de chansons folkloriques comprend beaucoup plus de chansons de facture locale que le répertoire québécois. Selon lui, ces pièces représenterait plus de 20 percent du répertoire.³ Les chansons locales restent populaires dans le répertoire acadien car elles sont encore recueillies en assez grand nombre. Ce que est intéressant à noter c'est qu'il est possible d'en enregistrer qui datent de plus d'un siècle et demi et d'autres qui ont été composées tout récemment.

Nos chansons de composition locale contiennent toute une gamme de thèmes. La plupart se classent sous trois catégories: 1) les chansons satiriques ou de sanction populaire; 2) les complaintes; 3) les chansons composées pour rappeler des événements spéciaux, des incidents cocasses, etc.

Les complaintes sont des chansons composées pour commémorer des événements tragiques. Le plus souvent, en Acadie, elles traitent de noyades, d'accidents de route et de travail, d'incendies, et de nostalgie. Parmi toutes les chansons locales, les complaintes ne constituent pas la catégorie la mieux représentée du point de vue numérique. Elles sont cependant celles qui, jusqu'à présent, ont attiré davantage l'attention des folkloristes.

La complainte que j'ai choisie a été composée sur le meurtre de Timothy McCarthy à Shédiac, Nouveau-Brunswick, en 1877. Il faut souligner que les complaintes acadiennes basée sur ce genre d'événements sont relativement peu nombreuses.

Ce drame mystérieux constitue une histoire des plus captivantes. Pendant longtemps il occupa l'esprit des gens de l'époque. Même un siècle plus tard, on se le remémore par le truchement d'une complainte et d'une légende.

Voici le fait tel qu'il fut décrit dans les journaux du temps. Le 3 novembre 1877, le *Daily Times* de Moncton demandait des renseignements sur la personne de Timothy McCarthy, hôtelier de Moncton, porté disparu depuis le 12 octobre. Il avait été vu pour la dernière fois à l'hôtel Weldon de Shédiac où il avait laissé son cheval aux soins du valet d'écurie.

Au début de décembre, le shérif Botsford de Shédiac amorça une enquête sur cette disparition. Plusieurs renseignements furent recueillis. Les uns l'avaient vu à l'Hôtel Weldon, d'autres à la *Waverly House*. Ce dernier établissement était tenu par la famille Osborne que connaissait bien Timothy McCarthy. Selon le témoignage de plusieurs, McCarthy était en route pour l'Ile-du-Prince-Edouard où il voulait s'acheter un cheval. Rappelons-nous qu'à l'époque le bateau passager entre l'Ile et la terre ferme traversait de Shédiac à Summerside.

Au début de l'enquête, on ne savait trop comment interpréter cette disparition. *Le Moniteur Acadien*, un journal publié à Shédiac, se demandait dans sa livraison du 13 décembre si la disparition était attribuable à un meurtre, à un suicide ou encore à une fuite. Il était d'ailleurs connu que McCarthy éprouvait des problèmes matrimoniaux. Selon l'opinion générale, il était tout à fait possible que McCarthy n'avait que temporairement quitté son épouse.

Le témoignage clef fut celui d'Annie Parker, servante à la *Waverly House*. Elle déclara au shérif que McCarthy était venu à l'auberge vers 9 heures le soir du 12 octobre. Il avait eu une discussion avec Mme Osborne et sa fille Eliza

³ Marius Barbeau, *Romancero du Canada* (Montréal: Editions Beauchemin, 1937), p. 184.

pendant laquelle il leur avait montré une liasse de billets de banque qu'il avait en sa possession. Il avait quitté l'auberge vers 10 heures et on ne l'avait pas revu.

Elle raconta ensuite qu'elle s'était couchée vers 11 heures et qu'à minuit elle avait entendu entrer un homme. Elle reconnut la voix de McCarthy. Celui-ci se rendait au bar. La servante entendit la voix de Mme Osborne et celle de ses enfants, Harry et Eliza. Elle les entendit parler jusqu'à deux ou trois heures du matin. Entre un et deux heures, elle entendit une respiration anormale provenant du bar. Peu de temps après, elle put entendre Mme Osborne dire à son fils d'aller atteler le cheval à la voiture, ce qu'il fit. Lorsque Harry fut de retour à la maison, elle entendit Mme Osborne et ses enfants marcher entre le bar et la porte du devant comme s'ils portaient quelque chose de lourd. Par après elle observa de la fenêtre de sa chambre la voiture qui s'éloignait vers le moulin à vapeur. Elle crut apercevoir un gros paquet en derrière du wagon. Toujours selon la servante, la voiture serait revenue une demi-heure plus tard. Enfin elle déclara que la semaine suivante elle trouva un rouleau de billets de banque dans l'armoire de la cuisine de l'auberge. Quant à M. Osborne, il était retenu au lit par suite de maladie. Il n'avait pas rencontré McCarthy. En somme, ce sont les détails qu'Annie Parker donna au sherif et au juge de paix les 4 et 5 décembre 1877.⁴

Le 19 janvier de l'année suivante s'avéra un point tournant dans l'affaire McCarthy. Ce jour-là, Annie Parker, pensionnaire depuis quelques jours chez Mme McCarthy à Moncton, fit de nouvelles déclarations. Elle avoua que lors de sa première déclaration elle n'avait pas tout dit. D'un seul trait elle dévoila qu'elle avait vu McCarthy drogué et assommé à l'aide d'une hachete par Mme Osborne et son fils Harry; que Mme Osborne lui déroba tout l'argent qu'il possédait et que Harry alla jeter le cadavre dans la rivière Scoudouc après lui avoir attaché une grosse pierre au cou. Elle divulga également que Harry lui fit prêter serment sur la Bible de ne jamais révéler ce qui s'était passé.

Aussitôt cette déclaration faite, Edward McCarthy, frère du disparu, demanda la mise en arrestation de la famille Osborne. On procéda ainsi à l'emprisonnement de M. et Mme Osborne et de leurs enfants, Harry et Eliza.

L'enquête préliminaire fut bientôt mise en branle. Lors de son témoignage, Annie Parker justifia sa première déclaration en disant qu'elle voulait "voir si les gens de Moncton pouvaient déterrer un meurtre."⁵ Elle fut ensuite incarcérée pour avoir indirectement participé au meurtre de McCarthy.

Deux mois avant le début du procès, soit le 11 mai 1878, on trouva le cadavre du disparu. Il flottait dans la rivière Scoudouc tout près de l'endroit indiqué par la servante Parker dans sa déclaration.

La découverte du cadavre de McCarthy confirma et contredita à la fois les révélations faites par Annie Parker. Le corps fut trouvé presque exactement à l'endroit qu'elle avait indiqué. Les médecins chargés de l'autopsie partagèrent l'idée que McCarthy était mort avant d'avoir été jeté dans les eaux de la rivière. Toutefois, aucune marque ne laissait supposer qu'il avait été retenu au fond de la rivière au moyen d'une pierre fixée à son cou. D'autre part, le pardessus de McCarthy que la servante avait juré avoir revu dans l'auberge après le soir du meurtre, habillait bel et bien le cadavre lorsqu'il fut repêché de la rivière.

⁴Le *Moniteur Acadien*, le 13 décembre 1877, p.2.

⁵*Ibid.*, le 24 janvier 1878, p.1.

Les propos d'Annie Parker furent remis en doute après cette importante trouvaille. Aussi, son comportement peu louable aux sessions de l'enquête ne pouvait que diminuer la confiance des gens à l'égard de ses déclarations. A son sujet *Le Moniteur Acadien* écrivait: "Nous devons dire que la légèreté, les ricanements, les boutades déplacées, qui ont caractérisé son témoignage, sont loin d'avoir créé une bonne impression en faveur de la Parker."⁶

Le procès qui débuta le 18 juillet 1878 dura cinq semaines. Le nombre de témoins comparus se chiffrà à 118. Le principal témoin fut sans doute Annie Parker. Malgré ses quelques contradictions et son comportement quelque peu immature devant la justice, elle fut évidemment un témoin des plus remarquables. Voici comment la presse locale la décrivit:

Le centre d'attraction dans toute cette affaire est Annie Parker. L'issue du procès repose sur la créance que le jury ajoutera à son témoignage. Elle a vu commettre le meurtre; elle y a même pris part indirectement. Sa déposition est circonstanciée, directe; et un grand nombre de faits la corroborent. Seulement son caractère personnel n'a rien de recommandable. Voilà ce qui diminue considérablement le poids de son affirmation.

Comme témoin, Annie s'est déjà rendue célèbre. Les avocats, comme l'on dit, n'en peuvent rien faire. Elle déconcerte les plus habiles. Son triomphe est dans le contre-examen. Impossible de la faire contredire en rien.

L'esprit d'observation, chez cette jeune, est tout à fait surprenant. Les détails les plus minutieux n'ont point échappé à son observation. Elle raconte, elle écrit tout, les lieux, les distances, les positions, les coins et recoins, l'habillement, tout ce qu'il était possible d'observer. Sur la carte géographique elle en remontre au juge et aux avocats. Pour toute question pertinente elle a une réponse prête, et la question n'est pas plus tôt posée que répondue. Au premier mot de l'avocat, elle a compris où il veut en venir, et, chose extraordinaire dans une personne dépourvue d'instruction, elle ne répond que ce qu'il faut répondre, sans jamais se contredire. . .

Rien ne la déconcerte, rien ne l'embarrasse, rien ne la surprend. En cour, sur la seulette, elle est aussi à l'aise qu'elle le serait à raconter une histoire à de jeunes amies et à plaisanter avec elles.

Annie Parker est toute jeune, dix-sept à dix-huit ans; . . . Elle est née à Québec d'une mère canadienne-française. Elle parle très facilement le français; son anglais est incorrect, et garde l'accent français. Au reste, telle nous l'avons vue en cour, telle elle est en particulier. Seulement un gros brin de vanité est entré dans sa tête; elle se croit un grand personnage, et ne parle que d'envoyer celui-ci ou celui-là coucher en prison; croit sa vie en danger, et exige une garde de corps.⁷

Un témoignage qui attira beaucoup d'attention fut celui d'Agnès Buchanan, une amie d'Annie Parker. Elle divulga un secret que lui avait confié son amie. Cette confidence voulait que Mme McCarthy aurait promis à Annie

⁶*Ibid.*, le 23 mai 1878, p. 2.

⁷*Ibid.*, le 1er août 1878, pp. 2 et 3.

de "l'entretenir comme une dame si elle voulait jurer que les Osborne avaient tué McCarthy."⁸

Le jury ne réussit pas à s'entendre sur un verdict. Dix des jurés voulaient condamner les Osborne alors que deux voulaient les acquitter.

Un deuxième procès s'imposa. Il dura également cinq semaines, soit du 12 novembre au 19 décembre 1878. Les nouveaux jurés ne parvinrent toutefois pas à se mettre d'accord. *Le Moniteur Acadien* écrivait: "Il paraît que sept jurés étaient d'opinion qu'ils étaient coupables et cinq qu'ils devaient être élargis."⁹

Suivant ce procès, M. Osborne et sa fille Eliza furent mis en liberté sous leur propre caution. Par la suite, Annie fut également relâchée.

La dernière phase de l'affaire McCarthy-Osborne débuta en janvier 1879. Il y eut alors un revirement de la situation: les Osborne devinrent plaideurs. Se rapportant aux deux procès, ils accusèrent Annie Parker de parjure. Lors de son arrestation, elle se trouvait encore chez Mme McCarthy. Il n'y eut cependant pas de troisième procès en raison de complications juridiques. Enfin, le tout se termina en laissant tomber l'accusation à l'endroit des Osborne. Ils furent tous libérés.

Annie Parker profita de sa célébrité (l'affaire McCarthy avait retenu l'attention de la presse provinciale, nationale, même internationale) pour se gagner un peu d'argent. Ainsi, elle publia en août 1879 dans le *Globe* de Saint-Jean l'annonce suivante:

Mlle Annie Parker désire annoncer au public qu'elle est à l'Hôtel Dorchester en cette cité, coin des rues Dorchester et Sewell, pour une semaine, où on peut la voir entre 9.50 et 11.50 a.m.; et de 2'4 heures p.m. Admission 25 à 40 cents.¹⁰

Ce drame mystérieux hanta longtemps le public. Les journaux le mentionnaient encore treize ans plus tard. En 1890, *Le Moniteur Acadien* disait: "Cette tragédie, plus que jamais entourée de mystère, revient parfois à la surface et préoccupe plus ou moins les esprits."¹¹

Un drame aussi pathétique et aussi spectaculaire que celui-ci ne put faire autrement que de laisser une forte impression sur la population du sud-est du Nouveau-Brunswick. Un forgeron de College Bridge dans la vallée de Memramcook, du nom d'Honoré Leblanc (1845-1925), eut même l'idée de composer une complainte sur le sujet.

Cette composition reçut la faveur de la tradition populaire. Elle a été transmise oralement jusqu'à nos jours et elle a été abondamment diffusée à l'extérieur de Memramcook. Lorsque j'ai effectué ma recherche pour cette étude pendant l'hiver de 1976, j'ai réussi à inventorier seize versions conservées dans différentes archives. La plupart viennent du sud-est du Nouveau-Brunswick, c'est-à-dire des comtés de Kent et de Westmorland. Par ailleurs, une version fut recueillie en Gaspésie et trois à l'Île-du-Prince-Édouard. Il est intéressant de noter que la première version fut recueillie à Port-Daniel en Gaspésie en 1923 par Marius Barbeau. Je donne au début de cet article une version esthétique de cette chanson que j'ai reconstituée après une soigneuse étude comparée des seize versions que j'avais trouvées dans des archives. Quant à la mélodie, elle provient de la version recueillie auprès de Mme

⁸*Ibid.*, le 15 août 1878, p. 2.

⁹*Ibid.*, le 19 décembre 1878, p. 2.

¹⁰Cette traduction de l'annonce fut publiée dans *Le Moniteur Acadien*, le 21 août 1889, p. 4.

¹¹*Le Moniteur Acadien*, le 14 octobre 1890, p. 3.

Éveline Arsenault-Filion de Montréal, autrefois de Cocagne, Nouveau-Brunswick.¹² A l'instar de la plupart des chansons de composition locale, la mélodie de celle-ci est empruntée à un air préexistant. Ici, l'air qui a servi à la mélodie est celui de la chanson traditionnelle française, *Le départ du soldat: le glas*, titre conforme au *Catalogue de la chanson folklorique française* de Conrad Laforte.¹³

Au point de vue de sa forme, disons que la complainte contient douze quatrains hétérométriques. Les deux premiers vers de chaque couplet sont alexandrins alors que les deux derniers sont décasyllabiques. La rime est sans alternance, souvent assonancée en "é" ou en "an."

L'élément narratif compte pour beaucoup dans cette chanson. Cependant, l'auteur fait intervenir à cinq reprises des personnages reliés au drame en leur donnant la parole. Tout comme la forme habituelle des plaintes, le premier couplet invite les gens à entendre la chanson. Dans ce même couplet la victime est identifiée et son sort révélé. Le corps de la chanson est consacré à la relation du drame qui y est rapporté en détail. Enfin, le dernier couplet sert d'avertissement. L'auteur prévient les voyageurs de ne pas s'arrêter à la même auberge où McCarthy a été assassiné; et surtout de ne pas étaler publiquement le contenu de leur bourse, car cet argent, tout comme leur vie, pourrait bien y rester.

Selon Exelda Leblanc, petite fille de l'auteur de la complainte, son grand-père avait lu l'histoire de l'affaire McCarthy dans les journaux. Cette remarque est tout à fait plausible car la plupart des faits racontés dans la chanson sont conformes à la déclaration d'Annie Parker à l'enquête préliminaire du 21 janvier 1878 et qui fut publiée en détails quelques jours plus tard dans *Le Moniteur Acadien*.¹⁴ Le seul détail qui n'apparaît pas dans les rapports des enquêtes et des procès est celui que l'on retrouve dans le dernier vers du 7^e couplet. Ici, l'auteur voudrait que McCarthy ait demandé un prêtre après qu'il eut bu le poison. Selon toute probabilité, l'auteur a tiré ce renseignement de son cru. La question s'impose à savoir pourquoi il aurait fait ainsi. Serait-ce possible qu'il voulait simplement embellir, pour ne pas dire idéaliser, l'image de la victime?

Par sa chanson, Honoré Leblanc reconnaît la véracité du témoignage d'Annie Parker et inflige aux Osborne la responsabilité du meurtre. Il serait intéressant de savoir si l'auteur composa la complainte avant la fin du procès ou une fois les accusés relâchés et les poursuites retirées. Si elle ne fut composée qu'après la clôture de l'affaire, il faut croire qu'Honoré Leblanc était convaincu que les Osborne étaient les véritables meurtriers. Quoi qu'il en soit, un siècle après ce drame, les Osborne sont toujours tenus responsables de la mort de Timothy McCarthy, et ce par l'entremise de la complainte.

L'étude comparée des seize versions de cette complainte a sans doute démontré qu'elle a été assez bien conservée. Treize versions comptent au moins sept des douze strophes et trois d'entre elles contiennent les douze couplets.

Comme pour toutes les chansons transmises oralement pendant un siècle, il s'est produit de nombreuses variantes. Par exemple, les noms Weldon et Osborne sont souvent déformés et parfois interchangés. Aussi, quelques vers

¹²Centre d'études acadiennes, collection Père Anselme Chiasson, enregistrement 1228. La transcription musicale est de Charlotte Cormier, ethnomusicologue au C.E.A.

¹³Québec: Les Presses universitaires Laval, 1958.

¹⁴*Le Moniteur Acadien*, le 24 janvier 1878, pp. 1 et 2.

sont très instables de sorte que leur sens varie d'une version à une autre. De fait, sans avoir eu en main les documents historiques tels que publiés dans *Le Moniteur Acadien*, il aurait probablement été difficile, pour ne pas dire impossible, d'en trouver le sens premier. Cette grande instabilité de certains vers est sans doute due à la faiblesse du texte original. D'un autre côté, certains vers ou détails sont étonnamment fixes. Par exemple, la date du meurtre reste le 12 octobre dans toutes les versions.

J'ai dit, au début de mon exposé, que la légende avait aussi véhiculé l'histoire du meurtre de McCarthy. Ne pouvant en discuter dans le cadre de cet article, je me contenterai de dire que plusieurs récits légendaires, ayant trait au meurtre, ont été recueillis récemment dans le sud-est néo-brunswickois par Catherine Jolicoeur qui, depuis un certain temps, s'y adonne à des enquêtes intensives sur la légende acadienne. En parcourant les récits légendaires qu'elle a recueillis, j'ai découvert que la plainte a permis la transmission et la conservation de cette légende.

En terminant, je dois dire qu'à mon avis la chanson *Le meurtre de Timothy McCarthy* est une des plus intéressantes plaintes acadiennes de composition locale. Nous pourrions même ajouter que son scénario est tout aussi captivant que bon nombre de plaintes moyenâgeuses. Pour un chanteur acadien, elle aurait même plus de signification que les anciennes plaintes françaises car elle remémore un événement tragique survenu à une époque et dans un espace qui lui sont beaucoup plus rapprochés.

*Université Laval
Québec, Québec*

Résumé. *Georges Arsenault: "The Murder of Timothy McCarthy."*

This locally composed ballad deals with the violent end of a Moncton hotelier, Timothy McCarthy, who was allegedly killed for his money at the Waverly Hotel, Shediac, in 1877. The hotel maid, Annie Parker, claimed to have witnessed the murder, committed by Mrs. Osborne, wife of the hotel's proprietor, abetted by her son Harry. Despite two lengthy trials, no one was ever indicted for the murder. The ballad's plot was based essentially on Annie Parker's evidence, which held the Osbornes guilty. The song is widely known in south-eastern New Brunswick, and has also been collected in Prince Edward Island and the Gaspé.

Philo Records

Most Canadian folk records have been produced by American and British companies. Folkways led the way but more recently Philo has issued several records by such Canadian performers as our most famous fiddler, Jean Carignan (Philo 2001 and 2013), French-Canadian accordionist Philippe Bruneau (Philo 2003 and 2006), and another fiddler, Henri Landry (Philo 2002). Louis Beaudoin and his family play French-Canadian music on Philo 2000, the popular Irish-Canadian Owen McBride sings on Philo 1005, and Eric and Marty Nagler on Philo 1010. Other records show interesting relationships with Canadian songs, notably Margaret MacArthur's Maine songs (Philo 1001), Sara Cleveland's New York songs (Philo 1020), Ted Ashlaw's Adirondack songs (Philo 1022), and Joe Heaney's Irish songs (Philo 2004 and 2008). Philo records are distributed by London Records of Canada.